

**VOTRE DÉPÔT D'AMIANTE
LIÉ DOIT ÊTRE CONDITIONNÉ
AU MOYEN D'UN KIT QUI
VOUS SERA FOURNI.**

**UNE QUANTITE MAXIMALE
REPRESENTANT 1M3
(OU L'ÉQUIVALENT DE 10
PLAQUES D'UNE LONGUEUR
MAXIMALE DE 2 MÈTRES)
EST ACCEPTÉE.**

**SERVICE RÉSERVÉ
AUX PARTICULIERS
DU TERRITOIRE DU
SIRCTOM**



**RÈGLEMENT DU DÉPÔT
D'AMIANTE EN
DÉCHETTERIE**

L'AMIANTE LIÉ

2023

SIRCTOM

6, Z.A. Les Payots
26140 Andancette

**VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS
AUPRÈS DE NOTRE STANDARD
JUSQU'AU JEUDI 12H POUR LE
SAMEDI SUIVANT.**

04 75 03 87 87
contact@sirctom.fr
www.sirctom.fr



PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

L'amiante lié à des matériaux inertes, aussi appelé fibro-ciment, est classé comme un déchet dangereux. Ses poussières sont invisibles à l'oeil nu et dangereuses. Une mauvaise manipulation d'amiante lié expose à des risques sévères pour votre santé.

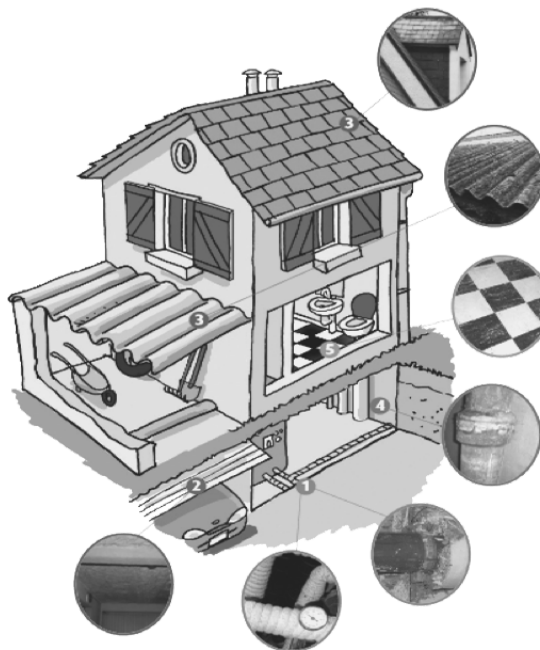
Si possible, faire appel à un professionnel pour la dépose et l'évacuation.

Si vous devez manipuler de l'amiante il est indispensable de porter une protection adaptée (équipement obligatoire fourni par le SIRCTOM) : combinaison, masque FFP3, gants et sur-bottes.

Mouillez les matériaux et démontez les plaques sans les casser pour éviter la création de poussières.

Filmer les plaques au moyen du film fourni par le SIRCTOM. L'équipement de protection jetable souillé doit être également jeté en déchetterie.

Important : prendre une douche après toute manipulation.



L'amiante peut se retrouver dans les différents matériaux d'une maison.

CONDITIONS

Seuls les particuliers, sur présentation stricte de leur carte d'accès en déchetterie, pourront déposer leur fibro-ciment. Ce service ne concerne pas les professionnels.

Retrouvez toutes les modalités de dépôt sur notre site www.sirctom.fr.

SIRCTOM

MARCHE À SUIVRE

- Prenez rendez-vous au standard du SIRCTOM. La collecte s'effectue uniquement le samedi entre 9h et 11h15, en alternance sur les déchetteries de Sarras et Mercurol-Veunes.
- Respecter le créneau horaire donné
- Prendre obligatoirement possession du kit de protection dans les jours précédant le dépôt en déchetteries. Ce kit est disponible soit au siège du syndicat à Andancette soit à la mairie de Mercurol-Veunes, moyennant la participation aux frais de 15 € (par chèque à l'ordre du Trésor Public)
- Suivre soigneusement les précautions de sécurité listées ci contre.

TOUT DÉCHET NE RESPECTANT PAS LES CONDITIONS D'ACCEPTATION SERA REFUSE.